



ASSOCIATION DES CLUBS CORPORATIFS DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

e-karting 2024-2025 (phase hiver)

REGLEMENT PARTICULIER

Une compétition de KARTING se déroulera :

Le mercredi 29 janvier 2025 à partir de 17H30 (début des courses 18h00)

Chez notre partenaire KHUB Arras Karting à Ste Catherine

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 24 janvier 2025 .
La liste des concurrents est à saisir sur la boutique en ligne des corpos
ou à retourner par mail (corpos.cua@gmail.com)



1 – LES CONCURRENTS

Chaque concurrent devra être titulaire de la licence corporative et devra faire valider son inscription à cette compétition par son club corporatif.

Les ayants-droit sont autorisés à concourir (l'âge minimum est fixé par les règles du prestataire, à savoir 14 ans pour conduire un karting 250 cc).

Le championnat est individuel mais le classement final est établi par corporation.

2 – LE CHAMPIONNAT

Première session : des essais libres pendant 10 minutes

Il s'agit de découvrir les kartings électriques et le circuit indoor durant une session et avec un maximum de 15 pilotes en piste.

Deuxième session : des qualifications pendant 10 minutes

Il s'agit de faire le meilleur tour durant une session de 10 minutes et avec un maximum de 15 pilotes en piste.

Troisième session : la course de 12 tours

Les pilotes seront répartis dans les courses selon leur meilleur chrono des qualifications et placés sur la grille de départ.

Chaque course opposera un maximum de 15 pilotes durant 12 tours.



3 – CLASSEMENT

Un classement individuel est établi à l'issue des courses (podium et photos, récompenses pour les vainqueurs).

Un classement final départagera les clubs corpos grâce à l'addition des résultats de leurs pilotes. Le barème des points sera le suivant (en cas de forte affluence, ce barème pourra être ajusté) :

* Pilote finissant dernier de la dernière course : 1 point

Pilote finissant premier de la première course : nombre de points = nombre de participants

Les autres pilotes sont classés selon leur position à l'arrivée et marquent le nombre de points correspondant

* Une prime de 10 points est accordée aux 3 meilleurs temps des qualifications

* une prime de 10 points est accordée aux vainqueurs de chaque course

4 – TARIFS HIVER 2025

A la charge des clubs ou des pilotes : 50€ TTC par pilote (comprenant une cagoule, la participation aux 3 épreuves décrites ci-dessus et le podium)

Le bar du KHUB Arras Karting sera à votre disposition (consommations à la charge des pilotes) et proposera également une restauration type snack

Les inscriptions se font impérativement avant le **vendredi 10 janvier 2025** :

soit via la boutique PayAsso des corpos :

<https://www.payasso.fr/association-des-clubs-corporatifs-de-la-communaute-urbaine-arras/paiement>



soit en retournant le bordereau d'inscription par mail à corpos.cua@gmail.com

5 – EQUIPEMENT ET SECURITE

Les concurrents s'engagent à respecter le matériel prêté (karting, casque) et les consignes qui leur seront précisées.

Chaque concurrent devra se munir de chaussures fermées.

Pour toute question:
Mickael PETIT
corpos.cua@gmail.com
0615530100